

# L'IMPARTIAL

**PRIX D'ABONNEMENT**

Franco pour la Suisse		Pour l'Etranger	
1 AN	Fr. 26.—	1 AN	Fr. 56.—
6 MOIS	» 13.—	6 MOIS	» 29.—
3 MOIS	» 6.50	3 MOIS	» 15.—
1 MOIS	» 2.25	1 MOIS	» 5.75

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS

EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE (039) 2.28.94

CHÈQUES POST. IVb. 325

15 centimes

**PRIX DES ANNONCES**

LA CHAUX-DE-FONDS	14 CT. LE MM.
CANTON DE NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS	17 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisse» S.A., Genève et succ.	
SUISSE	19.5 CT. LE MM.
RÉCLAMES	75 CT. LE MM.
(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)	

**Dominion chinois ou dépendance soviétique ?**

## L'avenir du Sinkiang

La Chaux-de-Fonds, le 2 août 1949.

Ce pays, que l'on a appelé le « cœur du monde », n'occupe pas le rôle d'une vedette parmi les problèmes de la haute politique internationale ; il n'en revêt pas moins une grande importance à l'heure où se joue le destin chinois et qu'une lutte très serrée, sinon très ouverte, se développe à son sujet. Connu généralement sous le nom de Turkestan chinois, le Sinkiang couvre une superficie de 1.800.000 km<sup>2</sup>, bordés au nord par les Montagnes Célestes, à l'ouest par le Pamir, le « Toit du monde », il se trouve en contact direct avec la Mongolie extérieure, l'Asie centrale soviétique, l'Afghanistan, le Pakistan, les Indes et le Tibet. Cette position géographique explique l'intérêt que cette province soulève alors que la Chine est en complète révolution, que l'U. R. S. S. cherche à assurer sa position en Asie, que l'Inde s'efforce de prendre la direction des peuples asiatiques et que les intérêts anglo-saxons dans cette partie du monde sont sérieusement compromis. Pendant des siècles, le Sinkiang joua le rôle d'une plaque tournante des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Asie, ce qui justifiait l'attention que lui consacraient toujours la Chine, la Russie tsariste puis communiste et l'Angleterre.

La Chine, pour des raisons économiques et politiques, fut amenée de très bonne heure à s'intéresser au Sinkiang. Son intervention, rapporte un observateur français, est vieille de plus de 2000 ans. Son administration, dans cette marche occidentale, bien que s'étant relâchée, et même ayant cessé à plusieurs reprises, s'est néanmoins exercée effectivement pendant plus de 400 ans. L'Europe, depuis la moitié du siècle dernier, jeta ses regards sur ce pays et les Anglais y créèrent un puissant consulat chargé de protéger les intérêts de leurs marchands hindous et leurs caravanes en provenance ou à destination de l'Inde. L'Inde et le Pakistan font eux-mêmes valoir leurs droits aujourd'hui.

Quant à la Russie tsariste, elle s'intéressa, elle aussi, à l'époque de son expansion en Asie, à cette province qui lui semblait, par la garantie de ses frontières naturelles et les liens de parenté des indigènes avec ceux des territoires déjà annexés, le complément logique à son expansion orientale. Les troupes tsaristes occupèrent pendant une dizaine d'années la riche vallée

d'Ili et ne s'en retirèrent qu'après la signature du traité de St-Petersbourg en 1881, qui permit à la Russie d'ouvrir deux consulats dans toute la province. Jusqu'à la révolution de 1917, l'influence russe ne cessa de croître et reprit, après l'éclipse normale due à la révolution, dès 1920. En 1933, après plusieurs années de pénibles luttes intestines, le général Sheng Shih-Tsai, jusqu'alors commandant en second des troupes chinoises au Sinkiang, devenu protégé des Soviets, s'empara du pouvoir et régna sur la province jusqu'en 1944, pour le plus grand profit de l'influence soviétique. Son départ fut le signal d'une nouvelle révolution suivie d'une sanglante répression de la part des autorités chinoises. Et dès 1945 s'engagèrent entre le principal parti politique du pays et le Gouvernement central chinois des négociations qui n'ont pas encore abouti aujourd'hui et dans lesquelles la diplomatie soviétique a joué un rôle incontesté, mais assez mystérieux, car il n'a jamais été possible d'établir jusqu'ici si le Gouvernement de Moscou, négociant avec le Gouvernement nationaliste de Nankin, le faisait en accord avec le chef de la Chine communiste, M. Mao-Tse-Tung, ou pour lui faire échec en vue de la fixation ultérieure des rapports entre la Chine nouvelle et l'URSS.

(Suite page 2.) Pierre GERARD.

### Digne de Molière et de Shakespeare

Voici un trait d'avarice qui eût sans doute enchanté les immortels créateurs de ces deux types inoubliables : Shylock et Harpagon.

Le rejeton de certain grippe-sous jouait au bord d'une rivière. Il fait une glissade malencontreuse et tombe à l'eau. Sur quoi un brave homme, témoin du drame, se jette à la nage, plonge et repêche l'imprudent gamin. Survient notre avare, il avise le sauveur et lui dit :

— C'est vous qui avez retiré mon fils de la rivière ?

— Mon Dieu oui, répond modestement le héros.

Alors, à sa stupeur :

— En ce cas, grogne l'autre, voudriez-vous me dire pourquoi vous ne l'en avez pas retiré avec son cartable et son bérêt ?

### Ce n'est pas un canon !



Rassurez-vous, il ne s'agit pas d'un engin à cracher le feu, mais simplement d'une aiguille de mine à air comprimé. Cette machine facilitera désormais le travail des houilleurs anglais.

### La parenté entortillée

Divers journaux ont signalé le cas d'un Américain, M. Georges Bidder, qui, veuf et ayant épousé la mère de son ancienne femme, est devenu le père de cette dernière et le grand-père de ses propres enfants. Il existe en Corse, à Muro, un cas encore plus extraordinaire étant donné les nombreuses complications qu'il a fait naître ; le voici :

Il y a environ vingt ans, Mlle Catherine Malfatti a épousé son grand-oncle Jérôme Giacometti qui était devenu veuf et dont la première femme était la soeur de la grand-mère de sa nouvelle épouse. Par suite, Catherine Malfatti, épouse Giacometti, est devenue : 1. la belle-soeur de sa grand-mère (celle-ci vit toujours) ; 2. la tante de sa mère ; la grand-tante de ses frères et soeurs ; 4. l'arrière-grand-tante de ses propres enfants ; 5. et enfin, sa propre petite-nièce.

D'autre part, Jérôme Giacometti est devenu le gendre de son père, le petit-fils de sa belle-soeur et le beau-frère de ses petits-neveux et nièces.

### Du blé en abondance



Cette photo a été prise à Lawrence, dans le Kansas, aux USA. La récolte de blé est terminée et dans chaque centre se répète la même scène : des camions chargés de froment et échelonnés sur plusieurs centaines de mètres, attendent leur tour pour passer au silo.

## Sur les hauteurs du Val-de-Ruz

Une regrettable innovation dans notre service postal, ou les zigzags du courrier. - L'heureuse naissance d'un nouveau service d'automobiles.

Villiers, le 2 août.

On s'agitait un peu au Val-de-Ruz, depuis quelque temps, au sujet de certaines questions postales, et si l'homme est porté par sa nature imparfaite, à critiquer plus souvent qu'à louer, je dois reconnaître que sur le point que je traite aujourd'hui, on trouve en effet matière à se plaindre.

Voici ce qui en est : depuis la mise en service de l'horaire des trolleybus Villiers-Cernier-Neuchâtel — qui n'a probablement rien à voir dans l'histoire — la Direction des postes a modifié considérablement, et dans un sens restrictif, les heures et l'acheminement du courrier en ce qui concerne la plupart de nos villages.

En effet, maintenant, pour ne parler que des localités qui me touchent de près, et pour commencer par un exemple bien clair, lorsque je mets dans la boîte aux lettres de Villiers une lettre pour Dombresson (trajet : un quart d'heure à pied), ma missive est mise dans le sac de Neuchâtel,

part pour un beau voyage au bord du lac du même nom, d'où elle est ensuite réexpédiée à Dombresson. Et il se trouve des illuminés pour prétendre, en géométrie, que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre !

Deuxième exemple, avec jours et heures à l'appui :

Une personne de notre localité se dit un soir : « C'est demain, mardi, la fête de telle personne amie, habitant Chézard ; je vais lui écrire ce soir, et mettre ma lettre à la boîte mardi matin, elle la recevra l'après-midi du même jour, et ce sera très bien. »

Ainsi fut fait ; la lettre fut mise à la poste à Villiers le mardi matin à 7 h. 30... et elle arriva à Chézard le mercredi après-midi ! Et voilà... Et dire que nous vivons une époque de vitesse et de progrès ! Réflexion assez ahurissante : la dite lettre a mis plus de temps pour aller à Chézard (4 km. à peine), qu'un avion n'en met actuellement pour franchir les quelque 4000 kilomètres séparant Paris de New-York !

Je sais que les Postes suisses sont magnifiquement organisées et qu'elles méritent d'autre part nos éloges. Mais malgré l'estime que j'éprouve à leur égard, je suis obligé de reconnaître qu'en ce point, il y a quelque chose qui cloche. A la direction des postes, comme à celle des chemins de fer du reste, on s'occupe surtout à améliorer et accélérer le service des villes, mais on est porté malheureusement à délaissier plus ou moins les campagnes. Je l'ai fait remarquer souvent, autrefois, à propos des correspondances de notre vieux tram avec les trains aux Hauts-Geneveys ; maintenant que les trolleybus sont en action, les choses se sont beaucoup améliorées. Mais si ce progrès dans les communications doit être accompagné de restrictions pour le courrier de nos villages, je dis que l'on a reculé.

(Suite page 2.) Ad. AMEZ-DROZ.

### Echos

#### Simple erreur

La femme de M. le maire a dit à Martin, le vieux chiffonnier, de venir le soir chercher un paquet de vieux chiffons. Le soir, notre homme arrive à la mairie, se trompe de porte et crie dans la salle où le Conseil municipal était assemblé :

— Eh !... est-ce que toutes les vieilles guenilles sont ici ?...  
M. le maire était furieux !...

## Notes D'UN PASSANT

J'ai bien ri l'autre jour en lisant les exploits de ce Koepnick des bords de la Limmat, qui avait réussi à tourner la tête à de nombreuses dames de la bonne société en se faisant passer successivement pour un Juncker échappé aux Russes, professeur de chirurgie sans Faculté, ou ingénieur spécialisé dans les recherches atomiques, voire un grand propriétaire terrien...

En réalité le gaillard n'avait jamais quitté la Suisse où il est né et où il était simple mineur en rupture de galerie...

Fallait-il qu'il en eut de la blague et du sex-appeal pour illusionner ainsi les belles dames, qui l'invitaient à qui mieux mieux dans leurs autos et lui versaient parfois de substantiels subsides ! Et cependant que de fois n'avons-nous pas entendu d'aimables représentantes du sexe faible s'écrier, d'un ton tout à fait péremptoire :

— Moi, on ne me trompe jamais... Mon intuition me dit instantanément à qui j'ai à faire, si c'est du bluff ou du sérieux. Et je juge un individu rien qu'à sa mine ! Au surplus on sait bien ce que valent les hommes et quel poids il convient d'ajouter à leurs déclarations ou à leurs protestations...

Ce qui n'empêche que beaucoup de ces belles sceptiques auraient peut-être été rouillées, elles aussi, face à ce mineur beau parleur, transformé en gentleman-proscrit ou en savant aux charmes atomiques...

J'ajouterai tout de suite que si j'étais juge dans cette délicate affaire je ne condamnerais le Koepnick zurichois qu'à une peine légère. D'abord parce qu'il faut pas mal de talent pour entrer dans la peau des différents et successifs personnages qu'il a incarnés avec autant de succès que de ériante réalité. Et ensuite parce que des qualités pareilles pourraient très bien être utilisées de meilleure façon et pour le plus grand profit de chacun. En effet, l'ex-mineur, détourné de sa mine, est en réalité un grand publicitaire qui s'ignore. Et si, au lieu d'employer ses capacités de séduction à mauvais escient il les avait utilisées à vanter tel ou tel produit de beauté, telle action bancaire, ou telle marque d'auto ou de frigidaire, nul doute qu'il n'ait obtenu des résultats vraiment sensationnels. Même ceux qui n'ont pas d'argent lui eussent acheté sa camelote, quitte à se repentir ensuite...

En revanche où le Koepnick en question ne mérite aucune indulgence, c'est quand, abandonnant la conquête intéressée et fructueuse des grandes dames il se mua subitement en Don Juan de petites ouvrières ou de boniches, afin de les dépouiller, elles, de leurs maigres économies et de leurs humbles illusions tout en même temps.

Là, l'ex-mineur n'était plus un virtuose du bluff ou un artiste en son genre, mais tout simplement un escroc et de plus un vulgaire saligaud.

C'est pourquoi tout compte fait, il est bon que par ces temps de chaleur on l'ait mis à l'ombre et qu'il n'ait même pas pu assister au départ triomphal du Tour de Suisse...

Ça n'empêchera pas du reste son imagination de courir encore plus vite que les « lévriers de la route » !

Le père Piquevez.

## Le président du Conseil du Pakistan en Perse



Le président du Conseil du Pakistan, Liakat Ali Khan (portant le bonnet de fourrure) salue le shah de Perse (à droite) pendant une réception officielle qui fournit le prétexte à une grande parade militaire.



Favorisé par un temps magnifique, le 1er août a été fêté hier avec ferveur en notre ville

## La population chaux-de-fonnière fait un accueil triomphal au général Guisan

Reçu en fin d'après midi sur la Place de l'Hôtel de Ville, l'ancien Chef de l'armée assiste à l'hommage aux morts prononcé par le colonel Ulrich, à un vin d'honneur offert par le Conseil communal et prononce le discours officiel au Parc des Sports



### La réception sur la Place de l'Hôtel-de-Ville

A 16 h. 30, le général Guisan débouche sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, où attendent les officiels. Reçu par M. Edgar Hippenmeyer, président du Comité du 1er Août, il passe en revue la compagnie d'honneur des sous-officiers, des agents de police et des gendarmes. Au coin, à droite, deux éclaireurs portant la couronne aux couleurs suisses. (Photo Binn.)

Le Comité du 1er Août, qui travaille infatigablement à l'organisation de notre fête nationale, avait cette année le très grand honneur de recevoir, comme orateur officiel, le général Guisan. Le peuple de cette ville, moins démonstratif certes que nos concitoyens d'autres contrées, sait pourtant tout ce qu'il doit à celui qui incarne notre honneur et notre volonté de résister à l'une des époques les plus difficiles de notre histoire. Ceux qui connaissent la pudeur des Montagnards et la discrétion qu'ils mettent à exprimer précisément les sentiments qu'ils ont chevillés au coeur, auront senti avec quelle ferveur et quel respect ils ont accueilli le général Guisan et la considération qu'ils lui conservent. C'est parce que ce remarquable chef a su, comme le dira très bien le Dr Kenel, président du Grand Conseil, concilier les devoirs de sa charge et son respect des particularités du peuple suisse, les nécessités militaires, les exigences de la vie civile et de l'information du public, dans une époque où tout était important, le secret des événements et l'explication que l'on devait forcément en donner à des citoyens libres et responsables, qu'il est resté l'ami de ses concitoyens. L'intervention du général Guisan dans l'histoire militaire suisse laisse cette trace parmi beaucoup d'autres : c'est que l'on sait désormais que l'armée doit être liée au peuple pour remplir son rôle, et que ses devoirs sont ceux de tous. Tout le sens du titre de citoyen-soldat tient dans cette phrase lapidaire : l'armée, c'est le peuple, et le peuple, c'est l'armée. Et c'est pour avoir fait comprendre cette vérité profonde de l'âme suisse que le général Guisan est particulièrement cher à la population des Montagnes neuchâtelaises.

### La réception Place de l'Hôtel-de-Ville

On avait bien fait les choses. La Place, noire de monde, est ordonnée de la manière suivante : devant l'Hôtel de Ville, les Officiels, le président du Grand Conseil, le Dr Kenel, le préfet des Montagnes, M. Vuille, M. André Nardin, représentant le Conseil général, MM. Marcel Itten et André Corswant, conseillers communaux, les membres du Comité du 1er Août, parmi lesquels le vice-président, le colonel Charles Ulrich. Puis la musique militaire « Les Armes-Réunies », conduite par son président, M. Albert Haller, M. Camille Reuille, président d'honneur, et M. de Ceuninck, directeur ; le groupe des chorales, Cécilienne, Union chorale et Pensée, dirigées par M. Schmidt ; la section d'honneur des Sous-Officiers, commandée par l'adjudant-sous-officier Henri Gerber, les détachements d'honneur de la Police locale et de la Gendarmerie, sous les ordres du plit Berger et du capitaine Russbach. Enfin les bannières des sociétés locales, qui flottent fièrement au vent et assurent le général de la participation de tous à sa réception.

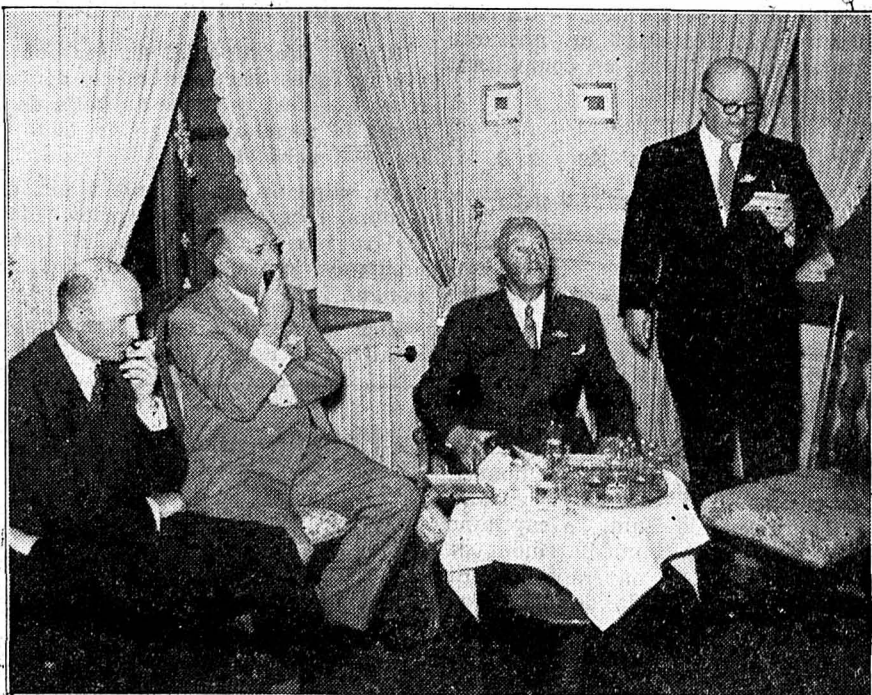
Le général Guisan, en civil, toujours magnifiquement jeune et énergique, arrive, accompagné de M. Edgar Hippenmeyer, président du Comité, cheville ouvrière de la manifestation.

Il passe en revue les détachements qui lui présentent les armes. Et l'on est heureux de voir, parmi les sous-officiers, le sergent Reichenbach, de 1882, ancien instituteur au Valanvron, dans son vieil uniforme bleu horizon qui marque la continuité de nos traditions militaires. Deux aimables dames, en costumes neuchâtelais et vaudois, présentent à notre hôte une gerbe de fleurs portée par une fillette que le général embrasse, aux applaudissements de tous.

### Au Parc du Musée

Le cortège se forme, sous la direction des Armes-Réunies, après que fanfare et chorale eurent exécuté de remarquables productions, et parcourt la rue Léopold-Robert jusqu'au Parc du Musée. Là, devant le Monument aux soldats morts, le colonel Ulrich, dans un profond silence, prononce un saisissant hommage aux morts, rappelant le dixième anniversaire de la mobilisation générale que nous allons fêter, et remerciant le général Guisan d'avoir accepté de prêter sa grande voix et son autorité toujours indiscutée à notre manifestation. M. Edgar Hippenmeyer dépose une couronne aux couleurs suisses, tenue par deux éclaireurs devant le Monument pendant que la foule observe une minute de silence et de gratitude envers ceux qui ont fait au pays le sacrifice de leur vie.

La Chorale chante l'Hymne à la nuit et les « Armes-Réunies » jouent le Cantique suisse. Cette simple mais belle cérémonie est terminée et tandis que le cortège se reforme, les officiels pénètrent, à la suite de M. Marcel Itten, secrétaire du Conseil communal, dans les salons de réception du Musée historique, où M. et Mme Thiébaud, aidés de quelques dames en costume, servent un vin



### Réception du Conseil communal

Le Conseil communal, par l'organe de son secrétaire, M. Marcel Itten, recevait officiellement le général Guisan à un vin d'honneur au salon de réception du Parc du Musée. Notre photo : M. Marcel Itten prononçant son discours de bienvenue. De gauche à droite : MM. Edmond Guinand, conseiller d'Etat, Dr Charles Kenel, président du Grand Conseil, général Guisan et Marcel Itten. (Photo Binn.)



### Devant le Monument aux Morts

Le colonel Charles Ulrich prononçant l'hommage aux soldats morts durant les deux mobilisations. Il parle face au monument du Parc du Musée. Derrière lui, les Armes-Réunies, avec M. Camille Reuille, président d'honneur, à gauche, et M. Albert Haller, président, à droite. (Photo Binn.)

d'honneur offert par le Conseil communal. Bientôt, un indéfectible ami des Montagnes, M. Edmond Guinand, conseiller d'Etat, vient retrouver son chef militaire, le général Guisan.

Notre hôte est salué en termes extrêmement élevés et courtois par M. Marcel Itten, qui définit avec bonheur les sentiments patriotiques de la population chaux-de-fonnière, faits de sens de la liberté et de volonté de justice. « Tous les hommes de ce pays vous ont suivi, mon général, s'écrie-t-il, quand il s'est agi de défendre notre indépendance. Vous avez assuré la solidarité du peuple et de son armée. Or toute vie d'homme doit être vécue dans la dignité, la justice sociale et la paix. C'est pourquoi la démocratie, si elle veut tenir, cherchera toujours à se perfectionner elle-même, pour assurer à la fois la prospérité du pays et le bien-être du peuple. »

Le général Guisan, avec cette éloquence cordiale et fraternelle qui lui a toujours assuré l'amitié du peuple suisse, remercie les organisateurs et les autorités de leur accueil et montre tout de suite que ce n'est pas son premier contact avec la population chaux-de-fonnière. Que de fois n'est-il pas venu, en temps de service actif, inspecter nos régions, où il a toujours rencontré dévouement et esprit de sacrifice ! « Certes, vous autres Montagnards, vous êtes tous un peu révolutionnaires. Et c'est bien ainsi : quand le fond est bon, on peut toujours s'entendre et collaborer. »

### Au Parc des Sports

Après un repas fort cordial et remarquablement servi par la famille Ruffer, à l'Hôtel de la Croix-d'Or, dans une salle magnifiquement décorée pour la circonstance, le cortège part pour le Parc des Sports, où une foule de 7 à

8000 personnes attendent les événements. Après divers morceaux excellemment exécutés par les Armes-Réunies et le Groupe choral, M. Edgar Hippenmeyer, président du Comité du 1er Août, salue son hôte en termes chaleureux, lui rendant hommage pour l'oeuvre qu'il a accomplie au service du pays, et définit en termes justes l'esprit qui anime les Suisses quand ils fêtent le 1er Août. Ils ne prient que la paix et l'indépendance, mais sont prêts à sacrifier la première à la seconde, pour peu qu'on les y oblige. « Nous avons, nous autres Suisses, une mission : celle de travailler pour l'unification de l'Europe dans le sens qui nous a été tracé par les valeureux fondateurs de l'unité suisse, en 1291. C'est à cette mission européenne que nous devons être fidèles si nous voulons suivre aux mots d'ordre de nos lointains ancêtres. »

Le général Guisan se lève ensuite, salué par une tempête d'applaudissements. Il parle avec sa simplicité coutumière et l'humour cordial qui lui est propre. Il retrace les heures difficiles que notre pays, sans que la population souvent s'en rende compte, a vécues. 1939, 1940, époque de l'encerclement total, serment du Grütli de 1941 où le général rappela à tous les officiers supérieurs le sens exact de leur mission. Puis l'organisation du réduit national, qui nous valut peut-être de n'être pas envahis en 1943, quand le Reich avait tant besoin de routes pour secourir ses troupes d'Italie. Le magnifique esprit de devoir et de sacrifice de notre peuple, hommes et femmes, a permis au pays de se retrouver libre et intact à la fin de la tourmente : l'armée avait rempli son devoir et rendu comme elle l'avait reçue cette terre à ses habitants.

Et maintenant l'avenir ! Entre deux colosses, les Américains matérialistes et les Russes dévorés par une mystique qui n'est pas la nôtre, nous avons notre rôle à jouer : dans le monde, montrer ce que peut la concorde et l'esprit de fraternité ; en Suisse, rappeler toujours que notre salut est dans le respect des traditions que nos ancêtres ont cimentées de leur sang que nous ne devons abandonner sous aucun prétexte et devant aucun appel de l'extérieur.

Et le général Guisan termine son discours, souvent interrompu par les applaudissements d'une foule attentive et vibrante, en demandant à la Chorale de chanter pour terminer la cérémonie le célèbre cantique d'actions de grâce : « Mon Dieu protège mon pays... » Ce sont les Armes-Réunies qui, après avoir joué l'hymne national, entonnent ce beau chant, suivi par tous les assistants, qui prouvent au général que son juste sentiment de gratitude envers la Providence est partagé par ses auditeurs.

Enfin, le bouquet final vient avec le somptueux feu d'artifice que les membres du Comité offrent comme chaque année à la population, qui dépassa cette fois tout ce qu'on avait vu précédemment et se termina en apothéose, quand on put lire les mots « Honneur au général Guisan » gravés en lettres de feu sur le fond sombre du ciel : « J'ai déjà vu bien des choses, déclara le général au président Hippenmeyer, mais votre hommage me va droit au coeur ! »

## A la Croix-d'Or

Le cortège repart jusque sur la Place du Marché. Le comité reçoit encore ses hôtes, avec les représentants de la Police, des sociétés locales, etc., à l'Hôtel de la Croix d'Or, où une excellente collation est encore servie. M. Edgar Hippenmeyer, en bon président, remercie tous ses hôtes et collaborateurs en s'oubliant lui-même, qui a accompli le plus gros travail de préparation de cette fête admirablement réussie. M. Louis Schorer comble cet oubli volontaire en disant à cet excellent organisateur la gratitude et l'admiration de tous.

Le pasteur Cand, puis M. Ed. Gruet organisateur du Feu de Pouillere, viennent de la montagne faire rapport au Comité sur l'exécution du traditionnel feu. Tout s'est très bien passé ; trois cents personnes avaient fait l'ascension de ce « pic » pour célébrer l'hommage de la patrie sur les sommets. On entendit quelques paroles de M. Gand, pasteur, des chants patriotiques, un hommage de gratitude rendu à M. Emile Béguin, fondateur du feu et qui disparut l'an dernier, après 28 ans d'activité.

M. le Dr Kenel, président du Grand Conseil, salue en le général Guisan le chef et le père à la fois de ses soldats et lui dit la fierté de la grande cité des Montagnes de recevoir celui en qui le pays s'incarna durant tant d'années. Le général, ému de tant d'amitié et de démonstration de respect et de gratitude, remercie encore les organisateurs de la manifestation et toute la population, qui était là ce soir comme elle le fut aux frontières. « Je vous laisse un mot d'ordre, dit-il en terminant, qui résume la grande leçon de l'histoire suisse : travail, honnêteté, confiance, voilà les vertus auxquelles la Suisse doit son existence. Pratiquez-les en toute sérénité : quoi qu'il arrive, vous viendrez au bout de vos peines. »

Et c'est la fin de cette brillante journée, qui a permis à la population chaux-de-fonnière de raffermir ses sentiments patriotiques et d'amour de la liberté autour de ses dirigeants civils et du général Guisan qui, toujours plein d'allant malgré ses soixante-quinze ans, symbolise encore la vitalité et la confiance en soi de notre peuple. J.-M. N.

## A l'extérieur

### En Indonésie

### Cessation des hostilités

BATAVIA, 2. — Reuter. — ON ANNONCE OFFICIELLEMENT DE BATAVIA QUE LES PAYS-BAS ET LA REPUBLIQUE INDONESIENNE SONT TOMBES D'ACCORD POUR ORDONNER, MERCREDI A 12 HEURES, LA CESSATION DES HOSTILITES.

Un communiqué officiel déclare que les deux parties s'engagent à ne rien faire qui puisse être considéré comme un acte d'hostilité.

D'autre part, toutes deux ont adressé une proclamation commune à la population et aux troupes pour les inviter à « abandonner tout sentiment d'inimitié et tout désir de vengeance », à « faire disparaître toute trace de crainte et de défiance », et à mettre fin aux actes de sabotage et à tout ce qui pourrait compromettre la collaboration des uns et des autres ».

### LES DELAIS

BATAVIA, 2. — Reuter. — Selon des informations de source compétente, les Néerlandais et les Républicains ordonneront de cesser le feu mercredi. A Java, les hostilités devront être suspendues dans le délai d'une semaine, tandis qu'à Sumatra le délai impartirait serait de onze jours.

### Petites nouvelles

— Le boycottage des timbres-poste soviétiques. — Un des plus importants philatélistes des Etats-Unis, M. Ernest Kehr, vient d'annoncer qu'il allait entreprendre avec plusieurs confrères un boycottage de timbres émis par l'URSS et par les pays situés derrière le « rideau de fer ».

Il a, en effet, déclaré que « les quantités industrielles de timbres-poste fabriqués par ces pays en vue de se procurer d'importantes ressources en dollars, enlevaient toute valeur marchande à ces timbres ».

— La population des Etats-Unis. — Selon un communiqué du bureau des statistiques publié récemment, la population des Etats-Unis s'élevait au 1er juin à 148,902,000 habitants. D'après les chiffres publiés, la population des Etats-Unis s'est accrue en moyenne de 200,000 âmes par mois dans la première moitié de 1949. Par rapport au dernier recensement, le 1er avril 1940, l'augmentation est de 13,1%.



La plus grande épreuve d'endurance d'Europe pour les véhicules de série:

# XII<sup>e</sup> Rallye international des Alpes

2950 kilomètres — 92 équipes partantes

Premier toutes catégories: GAUTRUCHE, sur Citroën 4 cyl.

« La seule équipe à terminer cette pénible épreuve sans point de pénalisation. Il s'agit là d'une performance extraordinaire, car jamais encore les exigences n'ont été telles. » dit la Revue Automobile

# CITROËN

La voiture qui fait ses preuves partout, grâce à son avance technique

Traction avant - Tenue de route - Performances - Confort - Economie

Demandez un essai au distributeur:

## GRAND GARAGE DES MONTAGNES S.A.

ADM. O. PETER

LA CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPH. 2.26.83 - 84

### Ville de La Chaux-de-Fonds

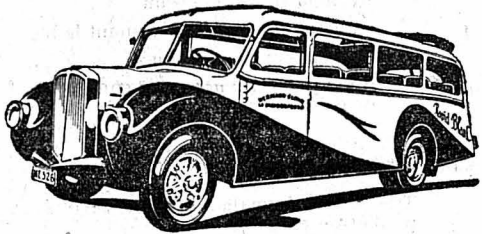
Sous réserve du vote des crédits par le Conseil général, le Conseil communal met en soumission publique les travaux ci-dessous à effectuer pour la création d'un Home d'enfants (agrandissement de l'Orphelinat communal):

Mçonnerie et béton armé, charpente, couverture, ferblanterie, chauffage, gypserie-peinture, menuiserie, parqueterie, stores, serrurerie.

Les intéressés sont invités à s'inscrire jusqu'au lundi 8 août à 18 h. au Secrétariat des Travaux publics, 18, rue du Marché. Les formules de soumission qui seront remises ultérieurement devront rentrer pour le lundi 22 août au plus tard,

**Conseil communal.**

#### Excursions Rapid Blanc



Encore quelques places pour les courses suivantes:

**6 et 7 août** dép. 7 h. Les 3 cols: Grimsel - Furka Susten avec souper, couche et petit déjeuner

**6 et 7 août** dép. 7 h. Grand-St-Bernard - Lac Champex avec souper, couche et petit déjeuner

Les timbres de la Caisse suisse de voyages sont acceptés en paiement

**Garage Glohr** Léopold - Robert 11a  
Téléphone 2.54.01  
La Chaux-de-Fonds



S'il y a mieux qu'un appareil  
**Flex-Sil**  
ce sont deux Flex-Sil!

Toutes les indications vous sont données par le fabricant

**Grossenbacher+co**

Lausanne Ile St-Pierre Tél. 3.62.58

### ● Café-Variétés La Boule d'Or

A l'occasion des vacances horlogères, la Direction du Café-Variétés LA BOULE D'OR, annonce à sa nombreuse clientèle que le spectacle avec toutes les attractions, auront lieu **tous les jours en matinée dès 16 h. et en soirée, dès 20 h. 30.** Aujourd'hui dès 16 h. **Matinée des familles. Enfants admis.**

« L'Impartial est lu partout et par tous »

### VOS TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES

seront exécutés avec soin par la

**DROGUERIE DU VERSOIX**  
**ED. GOBAT**  
S.E.N. & J. 5%

Le magasin

**C. Vogel**

AU COMPTOIR DES TISSUS

Serre 22

est fermé

jusqu'au 9 août

#### Nous offrons

pour livraison immédiate:  
Pommes de la saison, 1<sup>re</sup> qual., à fr. —,55 le kg.  
Pommes de la saison, 2<sup>me</sup> qual., à fr. —,35 le kg.  
Poires William à fr. —,55 le kg.  
en harasse de 15 et 30 kg.  
Marchandise rendue en port dû, contre remboursement.

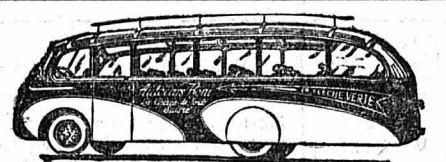
**H. Bergerand, Ferme des Chantons, Charrat, (Vaud).** 12622

Très belles

**Myrtilles**

de la Vallée du Soleil, 10 kg. fr. 14.20 franco. — Ed. Androzzi - Dongio (Tessin) No 6. 12494

Lisez « L'Impartial »



### Encore quelques places pour

3 août	<b>COL DU SUSTEN</b>	Fr. 31.—
4 août 1 jour	<b>Lac Bleu Kandersteg - Lac d'Eschinen.</b> Prix de la course avec 1 dîner, télé-chaise, entrée au Lac Bleu	Fr. 29.50
5 et 6 août 2 jours	<b>Col du Susten-Col du Klausen</b> Prix de la course avec 2 dîners, souper, couche et petit déjeuner	Fr. 70.—
6 août	<b>Belfort - Mulhouse</b> avec 1 dîner	Fr. 23.— Fr. 30.—
6 août	<b>Bale</b>	Fr. 16.—

**Autocars BONI - LA FLÈCHE VERTE**  
PARC 4 - Tél. 2.46.17

### PAPIER BLANC

avantageux pour marchands, bouchers, négociants, etc.  
34 x 50 ou 68 x 50 cm.

**Fr. 0.95 le kg**

Bureaux de L'IMPARTIAL

PIERRE DHAËL

## Mon Genêt d'Or

Il s'immobilisa, extasié devant une profusion éblouissante de genêts qui débordaient d'une potiche en vieille porcelaine de Rouen. Soudain, il tressaillit. Une voix cordiale venait de l'interpeller:

— Que faites-vous là, seul et abandonné? demandait le comte de Chauvry, qui venait d'entrer.

— J'attends Jacques; et j'admire cette gerbe d'or.

— Une idée de mon fils. Depuis qu'il fréquente les Eglantiers, il s'est mis à adorer les fleurs. Il veut en voir de tous les côtés.

— Il a joliment raison! approuva Saulière.

— Oui, c'est vrai. Cela met de la douceur, du parfum, de la féminité dans l'atmosphère d'une maison. Jacques dispose ces bouquets un peu à sa façon.

— Elle est très bien, sa façon. On sent qu'il est un artiste, un homme de goût.

— A propos des Eglantiers, coupa M. de Chauvry, comment va donc cette petite Arlette? Je me tourmente à son sujet, depuis ce que m'a conté Jacques.

Raymond rougit. Il était si profondément épris de la jeune fille qu'il ne pouvait entendre prononcer son nom sans qu'une onde d'émotion parcourût ses veines. Sa voix se fêla imperceptiblement pour répondre:

— Justement, je partage votre inquiétude. Je venais prier Jacques de m'accompagner aux Eglantiers. Si nous sommes deux, je me sentirai moins indiscret.

Le comte de Chauvry sourit paternellement. Depuis longtemps, il appréciait la délicatesse des sentiments de Raymond et il avait deviné son secret d'amour. Il s'en réjouissait, pensant que, le jour où le vicomte demanderait l'une des jumelles, son fils se déciderait à épouser l'autre.

Vous avez raison, mon jeune ami. Allez-y tous les deux. Cette jeune fille est peut-être remise. A son âge, on a de si vigoureuses réactions.

— Combien je le souhaite!... s'écria Raymond avec ferveur.

A ce moment, Jacques, en costume de toile blanche, fit irruption dans le salon:

— Me voilà! Vous voyez si je suis un garçon prompt à la toilette.

— Et cependant toujours soigné et impeccable! admira le vicomte de Saulière.

— Flatteur!... fit Jacques en riant. Partons vite. Au revoir, papa. Je vous ramènerai Raymond à dîner. Vous le voulez bien, n'est-ce pas?

— Ton ami sait que je suis heureux chaque fois que j'ai le plaisir de l'accueillir chez moi.

...

— Quand donc Robert et Suzanne reviendront-ils d'Ostende? questionna Raymond, en s'installant au volant de sa Delahaye.

— Je ne sais pas, répondit Jacques, s'asseyant à côté du jeune homme et abaissant la glace, car il faisait un temps lourd et orageux.

— Où doivent-ils aller ensuite?

— Robert, fervent admirateur du passé, voudrait montrer Bruges-la-Morte à sa fiancée, qui n'en a nulle envie.

— Comment? s'étonna Raymond. Elle est intelligente et cultivée, Suzanne! Elle devrait apprécier la beauté de ce bijou d'art et d'histoire qu'est la vieille cité flamande.

— Non, fit Jacques; il lui manque quelque chose...

— Quoi? demanda son voisin.

— Il lui manque ce sens intime qui saisit et dégage la beauté dans ce qu'elle a d'impondérable, de pur et de gratuit.

— Oui... le charme de Bruges, murmura Raymond, l'air rêveur.

— Le charme intraduisible de Bruges: le lac d'amour, les canaux d'eau verte où dorment les cygnes, les saules dont la chevelure trempe dans le miroir immobile et glauque qui les reflète; l'écho, sur les vieux pavés, des éperons d'argent du Téméraire et de ses chevaliers, le tintement des cloches tombant du beffroi dans la brume; six, sept siècles d'histoire, de guerres, d'art, un fracas d'épées, mêlé au silence des béguinages. L'âme d'une ville enclose entre ses murs... Suzanne est incapable de sentir cela.

Raymond pinça amicalement le bras de Jacques:

— Je ne vous savais pas poète, cher ami. Vous venez d'exprimer à merveille ces choses que je comprends comme vous.

Jacques sourit sans répondre, et Raymond reprit:

— Je constate que vous la connaissez bien, cette Suzanne.

Jacques se sentit confus, et continua à garder le silence. Il était honteux d'avoir cédé sans amour à un attrait superficiel, passager, de s'être laissé prendre, un instant, aux filets de cette fille adroite et audacieuse. Regrettant le geste auquel il s'était laissé aller, il se demandait comment il avait pu ainsi perdre la tête et sacrifier à cette espèce d'ivresse capiteuse qui se dégageait de Suzanne Larive.

Elle était éprise de lui, c'était bien sûr. Et il en était, malgré tout, flatté. Mais elle l'aimait d'un amour qui ne répondait en rien aux aspirations de son propre cœur. Ah! si Lucienne avait voulu! Pourquoi ce refus si étrange, et si dur à supporter?

Cette pensée emplît de regrets l'âme du jeune de Chauvry. Il poussa un interminable soupir. Raymond tourna la tête et le regarda affectueusement.

— Vous avez du souci, Jacques? Je suis votre ami. Voulez-vous me le confier?

En disant ces mots, il ralentit la vitesse de sa voiture et prit avec lenteur la côte escarpée au bas de laquelle brillait la Lesse. La fine rivière coulait comme un ruban de saphir, enchassé dans le collier d'émeraude des prés. Les jonquilles, groupées par larges tapis, émailaient partout les champs de leurs constellations odorantes. La brise s'emparait de leur parfum piquant et sucré et l'apportait par bouffées aux deux amis.

De sa voix harmonieuse et grave, Raymond, de nouveau, tenta d'interroger son compagnon.

— Avez-vous essayé d'ouvrir votre cœur à Lucienne? lui demanda-t-il.

— Hélas!... murmura laconiquement Jacques. Raymond eut un véritable sursaut:

— Pas possible! mais, du moins, n'a-t-elle pas repoussé votre amour?

— Elle m'a affirmé qu'elle ne se marierait jamais... ce qui, pour moi, revient au même.

— Il y a un mystère là-dessous!... s'écria Raymond. Je connais intimement et depuis longtemps Mmes de Brossac, Je suis sûr que Lucienne vous aime!

— Comment le sauriez-vous? répondit Jacques d'un ton de profond découragement.

— Je vous dis que je l'ai deviné à mille preuves... à ces riens révélateurs qui ne peuvent tromper.

Jacques étreignit la main gauche de Raymond qui s'appuyait au volant:

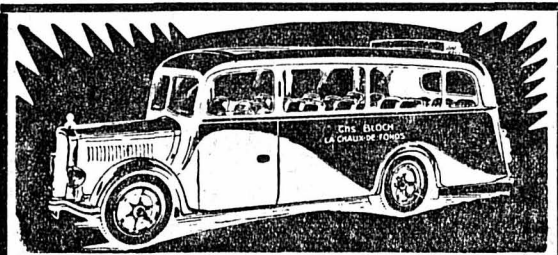
— Merci, Raymond... Le bien que vous me faites est immense... Mais... si vous vous mépreniez?

— Mes intuitions ne me trompent guère, quand il s'agit de ceux que j'aime. Or, je vous affectionne comme un frère, et je chéris Lu-

# LOTÉRIE ROMANDE plus que 4 jours!

Tirage au LAC NOIR

052



1/2 jour mercredi 3 août départ 13 h. 30	Saignelégier - Soubey - Cios du Doubs - St-Ursanne - Les Rangiers - Les Gorges du Pichoux - Les Breuleux. Prix de la course Fr. 11.—
1 jour Jeudi 4 août départ 6 h. 30	Berne - Spiez - Frutigen - le lac Bleu - Kandersteg - lac d'Oeschinen et retour Berne - Neuchâtel Prix de la course Fr. 20.—
1/2 jour Jeudi 4 août départ 13 h. 30	Morat - Fribourg - Barrage de Rossens et tour du Lac de Gruyère. Prix de la course Fr. 16.—
1/2 jour jeudi 4 août départ 13 h. 30	<b>Tête de Ran</b> Prix aller et retour Fr. 4.—
1 jour Vendredi 5 août départ 7 h. 30	Morteau - Les Gorges de Montbenoit - Pontarlier - Vallée de La Loue - Besançon - retour par Le Valdahon - Morteau. Prix de la course Fr. 16.—
1/2 jour Samedi 6 août départ 13 h. 30	La Vue-des-Alpes - Le Val-de-Ruz Chasseral - retour par le vallon de St-Imier. Prix de la course Fr. 8.—
1 jour Dimanche 7 août départ 7 h. 30	Neuchâtel - Berne - Schwarzenburg - Guggisberg - Le lac Noir - retour par Fribourg - Morat. Prix de la course Fr. 17.—

## GARAGE BLOCH

Rue de la Serre 62 Téléphone 2.45.01

Pour entrée de suite ou date à convenir, nous engagerions une

## Voyageuse-représentante

débrouillarde, pour la vente de nos produits alimentaires et boissons spéciales auprès de la clientèle particulière.

Bon gain assuré à personne active et sérieuse.

Soumettre offres détaillées avec photo au chiffre AS 3343 Lu Annonces suisses S. A., Lausanne.

## Tous les petits Articles en bois

en série, sont entrepris avantageusement par

Jean ETTER  
Les Grattes s/ Rochefort  
Tél. (038) 6.51.55

Notre épilation radicale, visage et corps, couperose, toute imperfection du visage.  
Méthode perfectionnée **EPILA-ROTH**, ultra-rapide  
**Miles Moser & Tissot** Spécialisées Institut de Beauté  
Parc 25 Tél. 2.35.95

**LIVRES** d'occasions, tous genres, anciens et modernes. Achat, vente, échange. — **Librairie Place du Marché**. Téléphone 233.72.

Chambre meublée est demandée par monsieur. (Quartier des fabriques si possible). — S'adresser au bureau de L'Impartial. 12582

On se recommande à faire des pantalons de garçons. Mme Carnal, Hôtel-de-Ville 15. 12634



Je suis si heureux avec ma

# VIRGINIE

20/70 cts.



Inscriptions pr la classe d'apprentis 1950

## FAVAG

Fabrique d'appareils électriques S.A.

NEUCHÂTEL

Apprentissage de la profession de :

Mécanicien de précision  
Monteur d'appareils à courant faible  
Dessinateur de machines  
(Construction d'appareils électriques et d'outillage)

Conditions requises :

Très bonne formation d'école secondaire ou d'école primaire.  
Nationalité suisse. Age maximum au printemps 1950 : 16 1/2 ans.  
Entrée : printemps 1950.  
Offres écrites jusqu'au 31 août 1949.  
Ne se présenter que sur invitation spéciale.

## Buffet de la Gare Kandersteg

Pendant vos vacances horlogères, l'ami André Ziegler Fils, ancien Chaux-de-Fonny, vous attend avec sa bonne cuisine et sa bonne cave. Tél. 8.20.16

clienne comme une soeur. Croyez-moi : vous seul possédez son cœur.

— Alors, pourquoi, pourquoi ce refus qui me déchire le cœur ? gémit Jacques.

— Voilà le mystère qu'il faudra percer, répondit le vicomte. Je vous y aiderai, Jacques, car je tiens à votre bonheur. Je voudrais tant que nous fussions heureux tous les quatre ! ajouta-t-il avec un généreux élan. Mais...

— Mais quoi ? interrogea Jacques.

— Pour ma part, je n'ose parler à Arlette, lui avouer mes sentiments tant que je ne serai pas fixé touchant son état de santé. J'ai peur, si elle est toujours souffrante, que Mme de Brossac ne trouve ma démarche déplacée.

— Avez-vous souvent demandé de ses nouvelles, par téléphone ?

— Oui. Et vous ?

— Moi aussi. Et, chaque fois, sa mère et sa soeur, en me répondant, semblaient réticentes, inquiètes, attristées.

— Peut-être les nouvelles seront-elles meilleures aujourd'hui ! soupira le vicomte. Voici que nous arrivons. Ah ! qu'ils m'ont paru longs ces quelques jours sans venir aux Eglantiers !

\*\*\*

Lorsque les deux jeunes gens furent introduits au salon, ils virent Lucienne assise au piano et sa soeur debout auprès d'elle, comme ils les avaient trouvées déjà tant de fois. Rien n'était changé et ces journées d'attente devaient n'avoir été qu'un mauvais rêve.

Les deux soeurs chantaient ensemble une mélodie de la « Symphonie inachevée ». Leur mère, dans sa bergère, au coin de la fenêtre, feuilletait une revue.

Ils s'arrêtèrent sur le seuil, heureux et intimidés tout à la fois.

Une glace, en face du piano, renvoya aux jeunes filles la silhouette des arrivants. Les deux frais visages s'illuminèrent de joie.

— Les voilà enfin, les vilains garçons ! s'écria Arlette.

— Ils nous avaient tout à fait oubliées et abandonnées, ajouta Lucienne.

Elles se levèrent et vinrent leur tendre la main.

Arlette avait maigri. Il eût été difficile, aujourd'hui, de la confondre avec sa soeur. Sa minceur de roseau s'était accentuée. Au milieu de ses joues nacrées, les pommettes s'avaient d'une coloration qui ne leur était pas habituelle, l'expression de son regard, moins pétillante, moins piquante que de coutume, avait pris quelque chose de plus tendre.

Avec sa grâce charmante, elle invita les visiteurs à s'asseoir.

— Nous ne ferons ni du tennis, ni du canotage, dit-elle d'un air de gentille excuse Je ne suis pas encore assez remise pour cela.

— Nous ne sommes pas venus dans cette intention, protestèrent les jeunes gens.

— Nous bavarderons, ce qui a son charme, conclut Lucienne. Nous pourrions même entamer un bridge.

— Nous avons interrompu votre chant, qui nous a paru ravissant, dit Raymond. Ne nous feriez-vous pas le plaisir de le reprendre, si cela ne vous ennuyait pas ?

— Volontiers, fit Lucienne. Viens, Arlette.

— Cela ne te fatiguera pas, ma chérie ?.. demanda Mme de Brossac à sa fille cadette.

— Non, petite mère, pas du tout.

Arlette semblait de nouveau remplie de gaieté, comme si la venue de Jacques et de Raymond eût amené le soleil dans la pièce. Elle reprit le duo avec sa soeur. Les deux voix, l'une de contralto et l'autre de soprano, se mariaient admirablement ; l'accompagnement de Lucienne au piano, nuancé, délicat, rehaussait encore le charme prenant de la douce et délicieuse mélodie.

Brusquement, Arlette s'interrompit pour tresser. Portant vivement son mouchoir à ses lèvres, elle le dissimula derrière son dos. Pas assez vite toutefois pour échapper aux yeux vigilants qui la regardaient.

La jeune fille eut un mouvement de défaillance. Elle avait pâli et se raccrocha des deux mains au rebord du Pleyel.

Mme de Brossac, devançant l'élan de tous, bondit vers elle et la fit asseoir dans un fauteuil.

Raymond de Saulière était devenu blême.

A peine installée dans la profonde bergère, Arlette surmonta sa faiblesse. Elle secoua ses cheveux d'or fluide, se tourna vers sa soeur, consternée, et se mit à rire :

— Mais, qu'est-ce qui te prend, ma pauvre Lucienne, d'avoir cet air terrorisé ? Je me suis tout simplement rompu une veinule dans le larynx en chantant. Cela n'a aucune gravité et m'est déjà arrivé l'autre jour.

— Bien sûr ! assura Lucienne, se ressaisissant. Mais, vois-tu, le sang me cause une impression inouïe.

— Tu ferais une déplorable infirmière ! conclut Arlette d'un ton persifleur, où perçait, sous le badinage, la tendresse fraternelle.

— Cela indique qu'il ne faut pas forcer ta voix, mon petit, remarqua Mme de Brossac. Tu devras même la laisser reposer quelque temps.

— Oh ! croyez-vous que ce soit la peine ? répondit la jeune fille avec insouciance.

— Lucienne, sonne donc qu'on apporte le thé, commanda Mme de Brossac, qui souhaitait une diversion.

Les deux jeunes gens se regardèrent et firent mine de se lever.

— Nous allons partir, madame... commença Raymond.

Arlette, d'un geste impérieux de sa petite main, les retint :

— Ah ! non, non... je ne veux pas. Vous me feriez croire que je suis malade. Vous allez rester.

La baronne de Brossac approuva :

— Mais oui... vous vous entendez si bien avec mes filles. Elles ont toujours regretté de n'avoir pas de frères. Avec vous, elles ont l'impression d'en avoir deux tels qu'elles les désiraient.

— Après le goûter, nous ferons un bridge, reprit Arlette. Lucienne choisira à la radio un joli concert qu'elle mettra en sourdine et qui accompagnera avec douceur le silence de notre partie de cartes.

— Pour commencer, vous allez tous faire honneur à mon goûter, déclara Mme de Brossac, tandis que le valet de chambre roulait vers eux la table chargée de thé et d'une foule d'assiettes contenant des gâteaux.

Arlette prit un plat d'argent rempli de sandwiches et le tendit à Jacques :

— Goûtez à cela. Vous m'en direz des nouvelles.

Et, comme le jeune homme n'en prenait qu'un, elle en fit tomber quatre ou cinq sur la petite assiette fleurie qu'il tenait à la main. Il poussa un cri :

— Vous voulez me donner une indigestion, Arlette ?

Elle haussa gentiment les épaules :

— Goûtez ! vous dis-je.

Il planta ses belles dents dans la tartine.

— Eh bien ! demanda Lucienne.

— C'est délicieux... Mais, qu'est-ce que c'est, au juste ?

— Un sandwich à la crème d'anchois. Cet autre est à la laitue avec des effilés de carotte crue ; celui-ci au céleri et à la betterave, celui-là au fromage blanc avec des radis hachés.

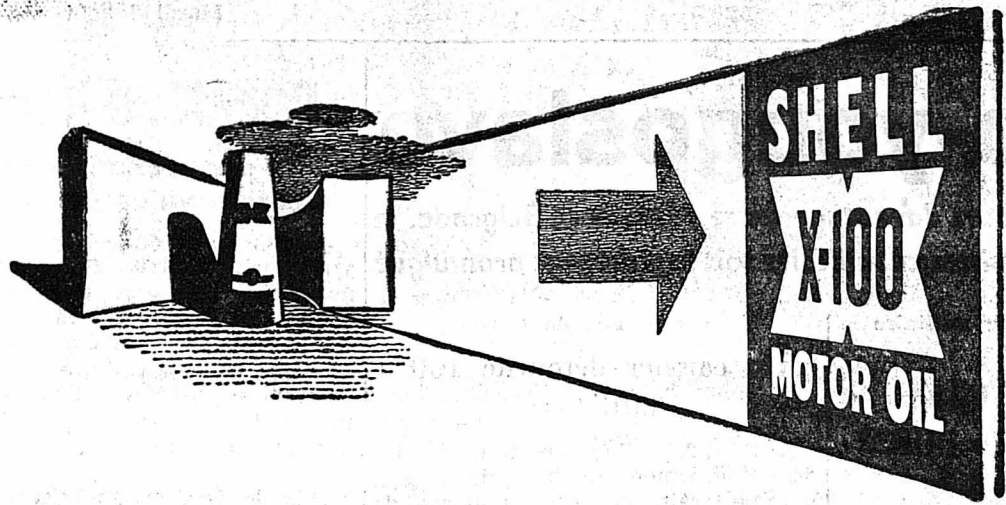
— C'est excellent, dit à son tour Raymond. Mais qui donc a eu ces idées curieuses ?

— Lucienne, pour exciter mon appétit, déclara Arlette. Je n'ai envie de rien et cette crise d'inappétence préoccupe ma mère et ma soeur.

— Alors, on imagine pour elle ces gourmandises, au goût bizarre, piquant et un peu inhabituel, dit Mme de Brossac.

— C'est vrai, au repas, Arlette nous désole, maman et moi, dit Lucienne. Plurtant, je lui ai préparé un vin apéritif à l'écorce d'orange amère, d'une rare puissance et d'un goût exquis.

(A suivre.)



**couronnement de longs  
travaux de recherches et d'une  
minutieuse mise au point**

**Etat-civil du 1er août**

**Décès**  
Incineration. Krels, Jean-Georges, époux de Anna-Emma née Messer, né le 26 novembre 1874, Thurgovien. — Incineration. Robert-Tissot née Vuilleumier, Ida-Vallée, veuve de Placide-Albert, née le 6 juillet 1877, Neuchâtoise. — Incineration. Läng née Houriet, Marguerite, épouse de William-Ernest, née le 30 mai 1888, Bernoise.

**Voudrait exploiter  
brevet suisse**

en Belgique. — Article de grande consommation. Ecrire sous chiffre AS7314J aux Annonces-Suisse S. A., Bienne. 12650

**Affaire unique**

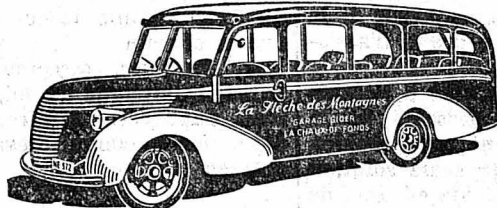
fabrication à domicile facile. Local pas nécessaire, fr. 1500.-comptant. — Ecrire sous chiffre O. 77275 X., Publicitas Genève. 12628

**Jeune italienne** cherche place comme employée de maison, éventuellement dans commerce. Tél. entre 19 et 20 h. No 2.20.89. 12649

**Chambre.** Rentrant de l'étranger, couple solvable, cherche pour de suite, chambre meublée ou non, éventuellement avec cuisine. — Ecrire Case postale 86, Poste principale, en ville. 12612

**Perdu** sac noir, de dame, contenant clefs, lunettes, porte-monnaie, etc. Itinéraire: Rues Combe-Grieurin, Toulles, Tête de Ran, Bois du Petit Château (Piscine d'enfants). Le rapporter contre récompense chez Mme Cosandier, rue Combe-Grieurin 45.

**Perdu** samedi matin, montre dame, or, marque Doxa, bracelet cordonnet beige. La rapporter contre récompense à M. A. Freiburghaus, J.-Droz 6.



**Tour du lac de Thoun  
Lac Bleu-Kandersteg**  
avec un bon dîner à Faulensee.

**Belle course en  
Valais-Champéry**

**Col du  
Brunig-Stanserhorn**  
par Stans-Beckenried-Lucerne

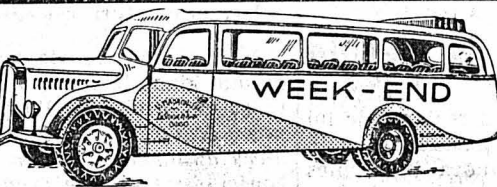
**La Gruyère  
Le Grand-St-Bernard**  
avec entretien tout compris

**GARAGE GIGER** Léopold-Robert 147  
Appartem. et bureau tél. (039) 2.45.51. Garage 2.58.94

**DÉMÉNAGEMENTS  
GARDE - MEUBLES**

**Melchior Von Bergen**

**TRANSPORTS**  
Serré 112 Tél. 2 16 08



**Jeu 4 août**  
Dép. 5 h. 30  
Prix Fr. 23.-

**Vendredi 5 août**  
Dép. 7 h.  
Prix Fr. 18.-

**Dimanche 7 août**  
dép. 6 h.  
Prix Fr. 22.-

**Dimanche 7 août**  
dép. 7 h.  
Prix Fr. 26.-

**Louis Mauron**  
15, rue de l'Industrie Tél. 2.17.17

Repose en paix cher fils et frère. Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Roger Heger-Silva et leurs enfants; Monsieur et Madame André Heger-Gasser; Monsieur et Madame Henri Heger-Girard, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très cher et regretté fils, petit-fils, frère, beau-frère, neveu, cousin, parent et ami,

**Monsieur  
Willy Heger**

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, lundi, dans sa 27me année, après une longue et pénible maladie, supportée vaillamment. La Chaux-de-Fonds, le 1er août 1949. L'incineration, SANS SUITE, aura lieu mercredi 3 courant, à 15 h. Culte au domicile à 14 h. 30. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: rue du Puits 21. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12668

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car Tu es avec moi; Ta heulette et Ton bâton me rassurent. Psaume 23,v.4. Repose en paix chère maman.

Monsieur Adrien Lange, à Milan (Italie); Monsieur Henri Lange; Madame et Monsieur André Miserez-Lange; Monsieur Jules Jeanmairet; Monsieur et Madame Schutz et leurs enfants, à Bienne; Madame et Monsieur Monbaron, à Cortébert, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

**Madame  
Marthe LANGE**  
née SCHUTZ

que Dieu a reprise à Lui, mardi, à l'âge de 55 ans, après de longues souffrances, supportées avec courage. La Chaux-de-Fonds, le 2 août 1949. L'inhumation, SANS SUITE, aura lieu jeudi 4 courant, à 11 heures. Culte à la Chapelle de l'Hôpital à 10 h. 30. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: Rue Fritz-Courvoisier 21 a. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Oscar Bovay-Welbel et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

**Madame Roger Zulauf-Butzberger; Madame et Monsieur Fritz Butzberger-Sunier,** ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchés des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées durant ces jours de cruelle séparation, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et leur en expriment leur vive reconnaissance. Un merci tout particulier à la Sté du Ski-Club et au F. C. Etoile-Sporting pour les touchantes paroles de consolation et les hommages rendus.

Voici, votre demeure va devenir déserte. Math. 23-30. Oui mon Père, cela est ainsi parce tu l'as trouvé bon. Math. 11-26. Au revoir, mon épouse chérie.

**Monsieur William Laeng; Les enfants et petits-enfants de feu Félicien Houriet; Les enfants et petits-enfants de feu Samuel Laeng;** ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable de leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente,

**Madame  
Marguerite LAENG**  
née HOURIET

enlevée à leur tendre affection, dimanche 31 juillet 1949, après de très grandes souffrances supportées patiemment. La Chaux-de-Fonds, le 31 juillet 1949. L'incineration, SANS SUITE, aura lieu MARDI 2 AOUT 1949, à 14 heures. Culte au domicile à 13 h. 30. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: RUE DES SORBIERS 19. Prière de ne pas faire de visites. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

**Vendeuse**

Jeune fille capable et sérieuse est demandée par magasin d'épicerie. Faire offres sous chiffre G. J. 12660, au bureau de L'Impartial.

On cherche pour magasin horlogerie de Lausanne, un ouvrier

**rhabilleur complet**

Entrée octobre. Offres avec certificats, curriculum vitae et photo, sous chiffre R. C. 12656 au bureau de L'Impartial.

Administration de L'Impartial Compte de chèq. postaux IV<sup>B</sup> 325 Imprimerie Courvoisier S. A.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 21

**Le Cabaret Rouge**

Roman policier inédit par Edmond ROMAZIÈRES

— Police, fit-il. Commissaire central... Je voudrais voir Monsieur Arbelle de Belleroy.  
— Entrez, Monsieur le commissaire.  
Crapotte arriva derrière. Il avait demandé au fonctionnaire de ne pas le présenter. Il aimait mieux passer pour un de ses subordonnés. Ils attendirent plusieurs minutes dans un petit salon. Ensuite parut Monsieur Arbelle avec le visage fermé et dur de l'homme qui se refuse à pleurer devant ceux qui ne sont pas les siens. Les deux hommes s'inclinèrent devant cette douleur muette.  
— Je suppose que vous désirez des détails, articula le pauvre père.  
— Tout à l'heure, Monsieur, le magistrat vous les demandera de nouveau. Mais nous aimerions

faire quelques constatations préliminaires. J'espère que l'on n'a pas touché au corps de mademoiselle.  
— J'y ai veillé.  
Sa voix se brisa:  
— Du reste, elle a été frappée dans son lit.  
— Ou elle s'est frappée... D'après ce que j'ai cru comprendre au téléphone, vous doutez du suicide.  
— Asseyez-vous, murmura Monsieur Arbelle avec un geste las. Excusez-moi. Je n'ai plus de forces. Depuis ce matin, c'est toute ma vie qui semble retirée de moi; tout ce qui était mon avenir, mon espoir, a disparu.  
— Je compatissais à votre malheur, Monsieur. Je sais que la réussite de l'enquête ne vous apportera pas de consolation, et pourtant il faut, s'il y a eu crime, que justice soit faite... Qu'est-ce qui vous fait écarter, jusqu'à un certain point, l'hypothèse de la mort volontaire?  
— Le caractère même de ma pauvre enfant... Elle était religieuse, condamnait le suicide... Hier soir, évidemment, elle avait eu une déception cruelle. Nous devions fêter ses fiançailles. Nous avions quelques invités. En vain, nous avons attendu Monsieur Koster. Il n'est pas venu, ne nous a pas donné signe de vie. Pas un coup de téléphone. Nous avons eu peur... Vous savez de quoi je veux parler...  
— Oui... Les disparitions inexplicables.

— Mais enfin, Monsieur le commissaire, rien de tout cela n'était sans espoir! Tout justifiait des alarmes très vives, mais rien n'appelait la mort!  
Sa voix se brisa de nouveau. Il fit un grand effort pour refouler les sanglots.  
— Madame Arbelle... dit le commissaire.  
— Excusez-la, Monsieur. Elle a dû s'altérer. J'ai fait appeler le médecin du village... Le choc a été terrible pour elle. Son coeur était assez faible, depuis quelque temps.  
— C'est à vous, Monsieur, que nous demanderons de nous conduire jusqu'à la chambre de votre fille.  
— Ne convient-il pas d'attendre le Procureur du Roi?  
— Si vous le préférez. En ce cas, je vous demande de nous montrer les accès, et de faire le tour du château. Vous n'avez aucune supposition?  
— Rien, répondit Monsieur Arbelle dont les mains s'ouvrirent instinctivement, en signe d'impuissance. Nous habitons seuls...  
— Vos gens...  
— Ils logent dehors. Ils ont leurs familles... Il n'y avait que ma femme, ma pauvre enfant, notre nièce et moi.  
— Votre nièce habite toujours avec vous?  
— Depuis quelque temps... Elle est orpheline. Nous ne pouvions l'abandonner.  
— Les domestiques ont-ils la clé du château?  
— Non. Le matin, ils sonnent et je descends leur ouvrir. Ma femme est craintive.

— Ce matin, vous n'avez rien remarqué?  
— Non. Rien ne m'a paru anormal.  
— Il y a plusieurs entrées, je suppose.  
— Nous avons une petite porte sur chaque face, une entrée de service derrière. Le soir, je veille moi-même à ce que tous les verrous soient poussés.  
— Cette nuit, vous n'avez pas manqué à cette précaution?  
— Non.  
Il se leva:  
— Je vais vous montrer les aîtres, dit-il sans énergie. Puis je vous demanderai de me laisser, de continuer seuls. Lorsque le juge arrivera, je devrai de nouveau faire le récit, donner des détails, et, vous devez me pardonner, l'épreuve est au-dessus de mes forces.  
— Nous vous comprenons très bien, répondit le commissaire, mais notre solitude sera utile, je crois. Il se peut que nous trouvions des indices. A propos, les fenêtres?  
— Toutes fermées avec soin. Les volets intérieurs également. Nous sommes à une saison où personne ne songe à laisser une croisée ouverte.  
Il précéda les deux hommes dans le hall, passa par les différents couloirs, donna brièvement le plan du château, montra les portes.  
— Maintenant, agissez comme vous l'entendrez, dit-il.  
(A suivre.)

